



Municipalité Saint-Joseph-des-Érables

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, MARIE-JOSÉE MATHIEU, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ :

Règlement no 277-24 sur le traitement des élus municipaux

Lors de la séance ordinaire du 1^{er} octobre 2024, un projet de règlement sur le traitement des élus municipaux de Saint-Joseph-des-Érables a été présenté et déposé. Ce projet vise à abroger les précédents règlements concernant le traitement des élus municipaux.

Le projet de règlement a pour objectif de :

- Remplacer les règlements no 230-18 et 266-24 ;
- Modifier la période de rémunération annuelle actuelle prévue du **1^{er} novembre 2023 au 31 décembre 2024 (14 mois)** pour la période du **1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025 (12 mois)** ;
- Fixer les rémunérations annuelles de base du maire et des conseillers (ères) :

Rémunération actuelle 2024 (1er janvier 2024 au 31 décembre 2024)	Rémunération de base	Allocation de dépenses	Rémunération totale
Maire	5 940.00 \$	2 970.00 \$	8 910.00 \$
Conseiller (ères)	1 980.00 \$	990.00 \$	2 970.00 \$

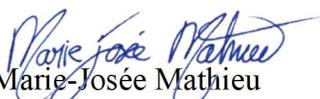
Rémunération proposée (1er janvier 2025 au 31 décembre 2025)	Rémunération de base	Allocation de dépenses	Rémunération totale
Maire	6 035.04 \$	3 017.52 \$	9 052.56 \$
Conseiller (ères)	2 011.68 \$	1 005.84 \$	3 017.52 \$

- Pour chaque exercice financier suivant, les rémunérations de base sont indexer selon le taux d'augmentation de l'indice des prix à la consommation pour le Canada, publié par Statistique Canada au 31 octobre de l'année antérieure ;
- Modifier la modalité de versement annuel actuel pour des versements mensuels ;
- Entrer en vigueur en date du 1^{er} janvier 2025.

Le conseil municipal prévoit adopter le règlement en question à la séance ordinaire prévue le 3 décembre prochain à 19h30 au bureau municipal situé au 238, route des Fermes à Saint-Joseph-des-Érables.

Toute personne peut prendre connaissance dudit règlement au bureau municipal de Saint-Joseph-des-Érables, aux heures normales d'ouverture.

Donné à Saint-Joseph-des-Érables ce onzième jour du mois de novembre 2024.


Marie-Josée Mathieu
Directrice générale et greffière-trésorière